

<https://vernon.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article327>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure
Circonscription de Vernon

La protection de l'enfance

- DIRECTION - Les élèves -

Date de mise en ligne : mercredi 18 novembre 2015

Copyright © Circonscription de Vernon - Tous droits réservés

Un mineur est en danger ou risque de l'être, au sens de l'article 375 du code civil :

- si sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger
- ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou risquent de l'être.

Lire la fiche complète dans le document joint